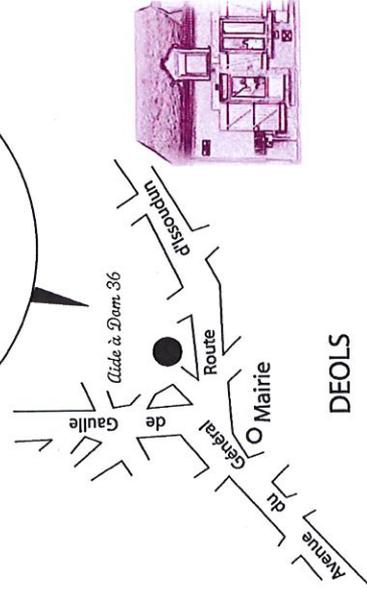
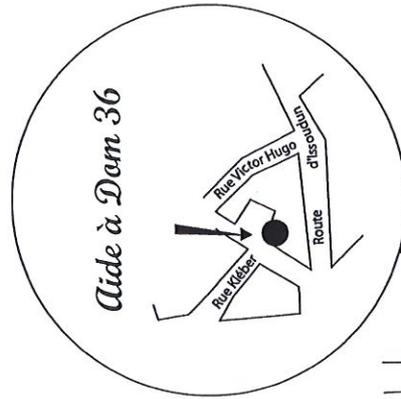


# Aide à Dam 36

2 rue Kléber  
36 130 Déols

02.54.07.60.99

[accueil@aide36.fr](mailto:accueil@aide36.fr)



# Aide à Dam 36

Une Association

de Services  
aux Personnes

à votre écoute.....

pour un service de qualité  
adapté à vos besoins

Particuliers

Nous contacter  
02 54 07 60 99



## Une Association de Services aux Personnes

à votre écoute

**pour un service de qualité  
adapté à vos besoins particuliers.**

### **Le Service Prestataire :**

L'intervenante à domicile est salariée de notre association. La prestation d'aide à domicile est effectuée sous la responsabilité de la structure et le bénéficiaire règle la facture directement à l'association.

### **Le financement :**

Dans le cadre de ce service, une prise en charge peut être assurée par :

- le Conseil Départemental
- les Caisses de Retraites :  
CARSAT, RSI, MSA, SEITA, CDC, CNMSS, CMCAS, MGEN ...
- les Mutuelles, le titre Emploi Service.

Ces aides sont calculées en fonction de vos revenus. L'association peut vous aider à la constitution de votre dossier.

**Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt jusqu'à 50 % du coût de vos factures.**

## Interventions à domicile

- aide à la personne,
- aide au lever et au coucher ,
- aide à la toilette,
- aide à la préparation et/ou à la prise des repas,
- entretien du logement,
- entretien du linge, repassage,
- courses, promenade, compagnie,
- aide administrative.

**auprès de tout public...  
notamment auprès des personnes dépendantes,  
handicapées, et des personnes âgées .**

L'association vous mettra à disposition selon vos besoins :  
Aide ménagère, Assistante de Vie, Auxiliaire de Vie.

# Viaple à Darn 36

Association de Service Prestataire

Créée au 1 octobre 2002

Autorisée le 1er Janvier 2016

N° Agrément : SAP/441522240

### Siège social :

2 rue Kléber  
36130 Déols

Tél.: 02.54.07.60.99

E-mail: [accueil@aides36.fr](mailto:accueil@aides36.fr)

### Accueil du public:

Le Lundi de 9 h 30 à 12 h 30

Le Mardi de 9 h 30 à 12 h 30

Le Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30

Le Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30

Le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

L'après-midi :

**ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS**

Une permanence téléphonique est assurée  
7 jours sur 7 en cas d'urgence

